

Reçu à la Préfecture
d'Indre-et-Loire le :

16 DEC. 2009

REPUBLIQUE FRANCAISE

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE DE CHATEAU-RENAULT

**Etablissement Public de Coopération Culturelle
à Caractère Administratif**

M14

DÉCISION MODIFICATIVE

Voté par nature

ANNEE 2009

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.4	B - Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	IV - ANNEXES	Jointes	Sans objet
	IV - Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		X
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25/1	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.25/2	A4 - Etat des provisions		X
p.25/2	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.37/38	C1 - Etat du personnel		X
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décision en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe (art. R.2311-1 du CGCT). Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L.2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art. L.5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. pour la commune (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPP élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTES		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	356 530.00	356 530.00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	356 530.00	356 530.00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	-32 000.00	-239 400.00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-32 000.00	-239 400.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	324 530.00	117 130.00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11) du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11) du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réalliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 429 501.34		246 300.00	246 300.00	246 300.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 746 954.28		12 380.00	12 380.00	12 380.00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	2 255 400.15		265 876.95	265 876.95	265 876.95
Total des dépenses de gestion courante		5 431 855.77		524 556.95	524 556.95	524 556.95
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	2 300.00				
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	88 906.37		1 373.05	1 373.05	1 373.05
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 523 062.14		525 930.00	525 930.00	525 930.00
023	Virement à la section d'investissement (5)	328 065.71		-175 000.00	-175 000.00	-175 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	167 300.00		5 600.00	5 600.00	5 600.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		495 365.71		-169 400.00	-169 400.00	-169 400.00
TOTAL		6 018 427.85		356 530.00	356 530.00	356 530.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

356 530.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réalliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	481 172.00		79 050.00	79 050.00	79 050.00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	4 967 228.00		266 920.00	266 920.00	266 920.00
75	Autres produits de gestion courante					
013	Atténuations de charges	28 900.00		2 650.00	2 650.00	2 650.00
Total des recettes de gestion courante		5 477 300.00		348 620.00	348 620.00	348 620.00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	4 081.52		7 910.00	7 910.00	7 910.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 481 381.52		356 530.00	356 530.00	356 530.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	334 165.71				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		334 165.71				
TOTAL		5 815 547.23		356 530.00	356 530.00	356 530.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

356 530.00

Pour information :
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

-169 400.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	47 000.00		16 700.00	16 700.00	16 700.00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	166 500.00		-48 700.00	-48 700.00	-48 700.00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	213 500.00		-32 000.00	-32 000.00	-32 000.00
	Total des dépenses d'équipement	213 500.00		-32 000.00	-32 000.00	-32 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	213 500.00		-32 000.00	-32 000.00	-32 000.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	334 165.71				
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	334 165.71				
	TOTAL	547 665.71		-32 000.00	-32 000.00	-32 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

-32 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	93 000.00		-70 000.00	-70 000.00	-70 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	93 000.00		-70 000.00	-70 000.00	-70 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation... (8)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	Total des recettes financières					
45...2	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	93 000.00		-70 000.00	-70 000.00	-70 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	328 065.71		-175 000.00	-175 000.00	-175 000.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	167 300.00		5 600.00	5 600.00	5 600.00
041	Opérations patrimoniales (5)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	495 365.71		-169 400.00	-169 400.00	-169 400.00
	TOTAL	588 365.71		-239 400.00	-239 400.00	-239 400.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

-239 400.00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (11)

-169 400.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.
Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	246 300.00		246 300.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 380.00		12 380.00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	265 876.95		265 876.95
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles		5 600.00	5 600.00
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement		-175 000.00	-175 000.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	524 556.95	-169 400.00	355 156.95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	355 156.95
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	16 700.00		16 700.00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	-48 700.00		-48 700.00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (7)			
481...	Charges à répartir sur plusieurs			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	-32 000.00		-32 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-32 000.00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

1 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 650.00		2 650.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	79 050.00		79 050.00
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	266 920.00		266 920.00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	7 910.00		7 910.00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transfert de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		356 530.00		356 530.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	356 530.00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement	-70 000.00		-70 000.00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
45...2	Total des opé. pour compte de tiers (7)			
481...	<i>Charges à répartir sur plusieurs</i>			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		-175 000.00	-175 000.00
024	Produits des cessions			
Recette d'investissement - Total		-70 000.00	-175 000.00	-245 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-245 000.00
---	--------------------

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	1 429 501.34	246 300.00	246 300.00
60611	Eau et assainissement	300.00		
60612	Energie - Electricité	25 000.00	100.00	100.00
60622	Carburants	35 500.00	-800.00	-800.00
60632	Fournitures de petit équipement	34 800.00	2 600.00	2 600.00
6064	Fournitures administratives	10 250.00	150.00	150.00
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises	95 272.00	42 800.00	42 800.00
6132	Locations immobilières	89 500.00	100.00	100.00
6135	Locations mobilières	191 165.00	-500.00	-500.00
614	Charges locatives et de copropriété	1 300.00		
61522	Bâtiments	1 000.00		
61551	Matériel roulant	101 770.00	7 900.00	7 900.00
61558	Autres biens mobiliers	37 000.00	11 350.00	11 350.00
6156	Maintenance	6 000.00	1 510.00	1 510.00
616	Primes d'assurances	44 678.00	100.00	100.00
617	Etudes et recherches	164 139.34	141 320.00	141 320.00
6182	Documentation générale et technique	11 987.00	1 000.00	1 000.00
6184	Versements à des organismes de formation	17 000.00		
6185	Frais de colloques et séminaires	7 850.00	-1 200.00	-1 200.00
6188	Autres frais divers	2 000.00	700.00	700.00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 200.00		
6226	Honoraires	40 650.00	41 900.00	41 900.00
6231	Annonces et insertions	58 500.00	-2 130.00	-2 130.00
6232	Fêtes et cérémonies	7 500.00		
6233	Foires et expositions	3 000.00		
6236	Catalogues et imprimés	38 500.00	150.00	150.00
6237	Publications	8 800.00	-1 100.00	-1 100.00
6241	Transports de biens	21 800.00	-400.00	-400.00
6244	Transports administratifs	63 685.00	750.00	750.00
6247	Transports collectifs	7 000.00		
6256	Missions	53 855.00	2 100.00	2 100.00
6257	Réceptions	124 450.00	-650.00	-650.00
6261	Frais d'affranchissement	41 200.00	250.00	250.00
6262	Frais de télécommunications	28 500.00	-2 050.00	-2 050.00
627	Services bancaires et assimilés	500.00	50.00	50.00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 600.00		
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 050.00	200.00	200.00
63512	Taxes foncières	5 100.00		
63513	Autres impôts locaux	2 100.00	100.00	100.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 500.00		
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	21 500.00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 746 954.28	12 380.00	12 380.00
6218	Autre personnel extérieur	11 750.00	500.00	500.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 650.00		
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fo	22 650.00		
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	101 850.00	150.00	150.00
64111	Rémunération principale	75 100.00		
64131	Rémunérations			
641311	Rémunérations personnel permanent	775 250.00	-12 550.00	-12 550.00
641312	Rémunérations personnel non permanent	280 774.28	18 800.00	18 800.00
64161	Emplois jeunes			

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64511	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. permanents	244 300.00	250.00	250.00
64512	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. non permanents	68 350.00	190.00	190.00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	16 680.00		
64531	Cotisations aux caisses de retraite permanents	27 200.00	-100.00	-100.00
64532	Cotisations aux caisses de retraite non permanents	14 050.00	-50.00	-50.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.			
64541	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. permanents	44 100.00	200.00	200.00
64542	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. non permanents	15 550.00	-60.00	-60.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 350.00		
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 500.00		
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	6 400.00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000.00	500.00	500.00
6478	Autres charges sociales diverses	23 050.00	4 550.00	4 550.00
64832	Contributions au Fonds de compensation de cessation progress	400.00		
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	2 255 400.15	265 876.95	265 876.95
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droit	77 725.00	250.00	250.00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres orga	2 177 675.15	265 626.95	265 626.95
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		5 431 855.77	524 556.95	524 556.95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	2 300.00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500.00		
678	Autres charges exceptionnelles	800.00		
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 434 155.77	524 556.95	524 556.95
023	Virement à la section d'investissement	328 065.71	-175 000.00	-175 000.00
023	Virement à la section d'investissement	328 065.71	-175 000.00	-175 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)(8)(9)	167 300.00	5 600.00	5 600.00
676	Différences sur réalisations (positives) transférées en investiss		5 600.00	5 600.00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	167 300.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		495 365.71	-169 400.00	-169 400.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		495 365.71	-169 400.00	-169 400.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 929 521.48	355 156.95	355 156.95
---	---------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	355 156.95
--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>)

(9) Le compte 6815 doit apparaître si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	28 900.00	2 650.00	2 650.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	28 900.00	2 650.00	2 650.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	481 172.00	79 050.00	79 050.00
7062	Redevance et droits des services à caractère culturel	369 500.00	10 800.00	10 800.00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	19 000.00	20 800.00	20 800.00
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	80 672.00	48 050.00	48 050.00
7088	Autres produits d'activité annexes	12 000.00	-600.00	-600.00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	4 967 228.00	266 920.00	266 920.00
74718	Autres	967 728.00	111 850.00	111 850.00
74728	Subventions Région Centre	3 660 000.00	56 470.00	56 470.00
74729	Subventions Autres Régions	15 000.00		
74738	Subventions Conseils généraux	126 000.00		
74748	Subventions Municipalités	122 500.00	-400.00	-400.00
74758	Autres subventions et participations (Pays)	46 000.00		
74778	Programme MEDIA		100 000.00	100 000.00
74788	Subventions et participations: Autres organismes (dont organ	30 000.00	-1 000.00	-1 000.00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70 + 73 + 74 + 75 + 013)		5 477 300.00	348 620.00	348 620.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 1B - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	4 081.52	7 910.00	7 910.00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 260.00	2 260.00
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices antérieurs)	4 081.52	100.00	100.00
775	Produits de cessions d'immobilisations		5 550.00	5 550.00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 481 381.52	356 530.00	356 530.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	334 165.71		
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	334 165.71		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		334 165.71		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 815 547.23	356 530.00	356 530.00
---	---------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	356 530.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).
(8) Le compte 7815 doit apparaître si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opération et 204)	47 000.00	16 700.00	16 700.00
2031	Frais d'études	-10 500.00		
2032	Frais de recherche et de développement	-19 500.00		
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, pro	77 000.00	16 700.00	16 700.00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles	166 500.00	-48 700.00	-48 700.00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	14 000.00		
2182	Matériel de transport	38 000.00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	43 500.00	-20 000.00	-20 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	71 000.00	-28 700.00	-28 700.00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé) (5)			
	Total des dépenses d'équipement	213 500.00	-32 000.00	-32 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation...			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	213 500.00	-32 000.00	-32 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)(6)</i>	334 165.71		
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	334 165.71		
13912	<i>Régions</i>	334 165.71		
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		334 165.71		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	547 665.71	-32 000.00	-32 000.00
--	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-32 000.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p. 4 1B - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(6) Faire apparaître les comptes 15.29..2.39..2.49..2 et 59..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	93 000.00	-70 000.00	-70 000.00
1312	Régions	93 000.00	-70 000.00	-70 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		93 000.00	-70 000.00	-70 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Compte de liaison : affectation...			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions			
Total des recettes financières				
45...2	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		93 000.00	-70 000.00	-70 000.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir Annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	328 065.71	-175 000.00	-175 000.00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	328 065.71	-175 000.00	-175 000.00
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)(6)(7)</i>	167 300.00	5 600.00	5 600.00
192	<i>Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations</i>		5 600.00	5 600.00
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc</i>	23 850.00		
28181	<i>Installations générales, agencements et aménagements divers</i>	5 150.00		
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	21 230.00		
28184	<i>Mobilier</i>	11 700.00		
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	105 370.00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		495 365.71	-169 400.00	-169 400.00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		495 365.71	-169 400.00	-169 400.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	588 365.71	-239 400.00	-239 400.00
--	-------------------	--------------------	--------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-239 400.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p. 4 1B - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).
(7) Faire apparaître les comptes 15,29,2,39,2,49,2 et 59,2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre) ou POUR INFORMATION (2)

Art (3)	Libellé (3)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Subventions et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a + b) - (c + d)	
Excédent de financement = (c + d) - (a + b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	21
Nombre de membres présents	9
Nombre de suffrages exprimés	13
VOTES : Pour	13
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation : 10 Juillet 2009

20 octobre

Présenté par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel,
A Orléans, le ~~24 septembre 2009~~ novembre 2009
Le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel,

Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire
A Château-Renault, le ~~24 septembre 2009~~ novembre

Les membres du conseil d'administration,

Jean-Michel Bodin (titulaire)

François Bonneau (titulaire)

Moïsette Crosnier (titulaire)

Jean-Claude Delanoue (titulaire)

Dominique Fleurat (titulaire)

Isabelle Gaudron (titulaire)

Colette Girard (titulaire)

Josette Philippe (titulaire)

Bernard Valette (titulaire)

Michel Cosnier

Le préfet d'Indre-et-Loire ou son représentant



Le directeur régional des Affaires Culturelles



Le recteur de l'Académie d'Orléans Tours



Le délégué au développement et aux affaires inter.



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Gérard Bardin (titulaire)



Jean-Claude Lamy (titulaire)



Gilbert Le Traon (titulaire)



Julie Guillaumot (titulaire)



Catherine Fourmond (suppléante)

Claude Greff (suppléante)

Christelle Manigot-Galut (suppléante)

Jean-Marie Panazol (suppléant)

Gérard Bert (suppléant)



Claude Drazec (suppléant)

Luigi Magri (suppléant)

Yohann Demoustier (titulaire)



Patrick Lamassoure (titulaire)

Dominique Bastien (titulaire)

Marc Brynhole (suppléant)

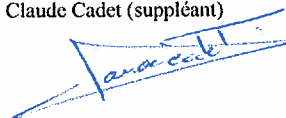
Annick Gombert (suppléante)

Michel Jeau (suppléant)

Micheline Prahecq (suppléante)

Agnès Thibault (suppléante)

Claude Cadet (suppléant)



Grégory Faes (suppléant)

Fanny Barrot (suppléant)

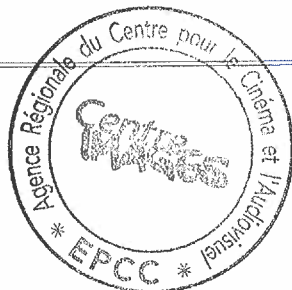


A.R.C.C.A. (CENTRE IMAGES)	Décision modificative 2009
-----------------------------------	---------------------------------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Vanhdy Siratana (suppléant)

Certifié exécutoire par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, compte tenu de la transmission en préfecture,
le et de la publication le
A Château-Renault, le



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "J. Siratana".

